



Vous pouvez et vous devez adhérer à l'ODAM

Pourquoi ? On nous raconte depuis plus de 40 ans des contre-vérités sur le traitement des déchets ménagers et des eaux usées. Nous ne voyons toujours pas de nouvelles solutions venir. Ils persistent dans l'erreur.

Qui sommes nous ?

L'ODAM, créé en 2004 par des citoyens de Montpellier. Nous voulons le traitement vertueux des déchets, la défense de la santé et de de l'environnement, la lutte contre les gaspillages, etc., deviennent effectifs, par la démocratie de proximité et participative. Nous pratiquons strictement la neutralité politique et religieuse en respectant la liberté d'expression de chacun.

Que faisons nous ?

Nous sommes un bureau d'études citoyen bénévole, avec les compétences de nos fondateurs et de nos membres actifs. Nous observons, nous analysons, nous vous informons en vérité. **Nous n'affirmons rien sans détenir les preuves, les documents ou leurs copies.** Le traitement des déchets fait courir des risques graves à la santé publique. On nous parle toujours de manière mensongère d'écologie, de nature, de biodiversité partagée, etc. Nous dénonçons ces mensonges et nous préconisons l'objectif citoyen « Zéro déchets zéro gaspillages ».

Nous prenons en considération les déchets urbains (ménagers et divers) et les déchet liquides (les eaux usées). Savez-vous que le système Maéra pollue la Méditerranée en envoyant des effluents insuffisamment épurés dans un tuyau débouchant au large de Palavas, dans la baie d'Aigues-Mortes ? Cette eau bien épurée pourrait-être utilisée pour irriguer nos cultures, au moment où le changement climatique commence à provoquer des canicules et des sécheresses inquiétantes.

Nous dénonçons l'urbanisation à outrance qui provoque l'imperméabilisation des sols qui a de graves répercussions sur les inondations. La production de béton contribue au dérèglement climatique, nous le prouvons. La mer monte et va atteindre bientôt l'ancienne décharge du Thôt !

Nous avons fédéré au sein du CIDES34 8 associations de défense de l'environnement. Et vous ? L'union fait la force. Voyez la suite du texte au verso. Merci.

T.S.V.P.



Bulletin d'adhésion/renouvellement

Qualité : _____ Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Complément : _____

Code-postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____@_____

Je verse (cotisation de base 10 €uros ; 20 € ou plus si vous nous soutenez) _____ € par chèque de préférence / espèces (exceptionnellement). Vous pourrez demander des comptes lors de nos AG.

Date : ____/____/2025 - Signature : _____

Art. 27 de la loi du 6 janvier 1978 et Règlement général de Protection des Données (RGPD)

Les données ci-dessus sont destinées au fichier informatique de l'Association. Il n'est fait cession des adresses à ni à titre gratuit ni onéreux... Le contenu personnel du fichier sera communiqué aux adhérents en faisant la demande par écrit à l'ODAM. Il pourra être également rectifié.

Ne jetez pas sur la voie publique SVP.

08/11/2021



Ici, on s'honore du Titre de Citoyen [et Responsable]

Nous sommes des citoyens respectueux des lois. Nous n'avons qu'un objectif : « Zéro déchet zéro gaspillage ». Une impatience, nous n'avancions pas assez vite vers un traitement vertueux. Le traitement industriel enrichit des industriels au détriment des citoyens contribuables.

Vous partagez nos valeurs ? Rejoignez-nous

- Consultez notre site <https://www.odam.fr> et écrivez-nous à odam@odam.fr.
- Demandez à recevoir la lettre électronique d'information (vous pourrez vous y exprimer).
- Rencontrez-nous : prenez rendez-vous à odam@odam.fr ou www.odam.fr.
- Devenez partenaire : nous étudierons vos propositions.
- Soyez bienfaiteur (si vous en avez les moyens et la volonté).
- Prenez des responsabilités au sein de l'ODAM, vous y serez les bienvenus.

Voici un petit extrait de notre site Internet (14 années d'information citoyenne).

Les contre-vérités sur le traitement des déchets

Demeter (déchets recyclables triés à la source) : un concept vertueux mais insuffisant en capacité de traitement de la poubelle jaune (déchets recyclables). L'usine va être étendue mais sera insuffisante quand elle sera mise en service.

Incinération des déchets ménagers : le prétendu « feu purificateur » génère des polluants toxiques et des mâchefers très toxiques (dioxynes et furanes) : ils arrosent l'environnement. Le traitement de ces substances toxiques renchérit le coût de traitement des déchets. **1 tonne de déchets incinérée = 1 tonne de CO2.**

Méthanisation de déchets non-triés : le prétendu processus écologique (Amétyst), sur de prétendus déchets « résiduels », cache en réalité une usine de tri mécanique de déchets (une façade verte et puante) qui alimente un incinérateur (Lunel) et une décharge (ISDND Castries puante). Les bio-déchets triés à la source sont re-mélangés dans l'usine (processus dit « tout BRS » Amétyst II).

ISDND : une prétendue installation de stockage de déchets non dangereux qui pue et qui est lourdement soupçonnée de polluer la nappe d'eau souterraine.

Les contre-vérités sur le traitement des eaux usées : la prétendue *rolls-royce* des stations d'épuration des eaux usées (Maéra) n'épure qu'à 90% les MST et envoie en mer (par une coûteuse canalisation de 13 km) des eaux encore toxiques qui salissent la Méditerranée (rapports de CAPNUBAM). Cette STEP pue. Il suffirait peu de choses pour que les eaux soient de qualité baignade et soient rejetées dans le Lez ou réutilisées en agriculture (pénurie d'eau à venir !).

Les contre vérités sur les inondations : les rivières de caractère méditerranéen qui viennent du nord de Montpellier (Mosson, Lez, Négue-Cats) provoquent des inondations catastrophiques dont les causes naturelles (épisodes pluvieux cévenols) sont aggravées par l'artificialisation des terres agricoles (urbanisation-bétonnisation-asphaltisation) dans les bassins versants et sur les quartiers nord de Montpellier. Les communes au sud de Montpellier sont victimes de cette politique urbanistique d'imperméabilisation des terres qui se combine avec la submersion marine dûe au changement climatique. **1 tonne de ciment produite = 1 tonne de CO2.**

Le gaspillage des fonds publics : Montpellier-Métropole a été partenaire d'une gare TGV excentrée, mal desservie et propose 850 M€ d'investissements nouveaux pour un nouveau stade et divers aménagements dans un endroit inondable (Montpellier-Sud-de-France et quartier Cambacères, stade Nicollin, etc.). Êtes-vous d'accord ? Ce sont nos-vos impôts !

Les solutions sont citoyennes. Tri des déchets à la source, recyclage, réutilisation, etc.

Le Président de l'ODAM

Raymond GIMILIO